

Les CQP de la branche

- CQP Conducteur de machines
- CQP Conducteur de ligne
- CQP Technicien process brassicole
- CQP Responsable d'équipe de production
- CQP Agent de maintenance
- CQP Technicien de maintenance
- CQP Agent logistique
- CQP Responsable d'équipe logistique
- CQP Attaché commercial
- CQP Attaché de gestion dans une structure de direction
- CQP Gestionnaire administration du personnel et de la paie

Ils témoignent...

« Je n'ai pas fait beaucoup d'études. Alors pour moi, le CQP était un moyen de me prouver que je pouvais réussir des examens et suivre des cours, comme n'importe qui. »

Pierre-Yves,

45 ans, conducteur de machines

« J'ai appris beaucoup de choses avec le CQP. Aujourd'hui, je comprends mieux les process et je m'adapte plus facilement aux évolutions techniques. Je me sens à l'aise et mon travail me semble d'autant plus intéressant ».

Mehdi,

36 ans, technicien process brassicole

« J'avais peur que le CQP ne soit pas à ma portée. Mais en me positionnant par rapport aux savoir-faire demandés, j'ai pu définir la formation qu'il me fallait. On m'a élaboré un parcours sur-mesure et ça a marché ! »

Guylaine,

51 ans, attachée de gestion

« Pour moi, le CQP est un moyen d'évoluer dans l'entreprise mais aussi une façon de me protéger en cas de restructuration ou de licenciement. Avec ce certificat, je sais que mes compétences seront reconnues dans toutes les autres entreprises de la branche ».

Ronaldo,

49 ans, responsable d'équipe logistique



COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
des activités de production d'eaux embouteillées,
boissons rafraîchissantes sans alcool et bières

www.cpnef.info

Les CQP sont une réalisation commune des organisations patronales :

- La Chambre Syndicale des Eaux Minérales
- Le Syndicat National des Boissons Rafraîchissantes
- Le Syndicat des Eaux de Sources

et des syndicats de salariés :

- La FGA-CFDT
- LA FGTA-FO
- La FNASPS-CFTC
- La FNAA-CFE-CGC

Renseignez-vous

opcalim
PARTENAIRE DE VOS COMPÉTENCES

Certificat de Qualification Professionnelle



Le Certificat de Qualification Professionnelle

pour les salariés

www.additiv.fr - décembre 2012

opcalim
PARTENAIRE DE VOS COMPÉTENCES



COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
des activités de production d'eaux embouteillées,
boissons rafraîchissantes sans alcool et bières

www.cpnef.info

Vous avez dit CQP ?

Un **certificat de qualification professionnelle** (CQP) est une reconnaissance professionnelle nationale, définie et mise en œuvre paritairement par la profession. Les CQP sont **créés par des professionnels pour des professionnels**.

Le CQP, un moteur pour vos projets professionnels

Obtenir un CQP permet de :

- **Faire reconnaître des compétences**, mises en œuvre depuis plusieurs années dans l'entreprise, grâce à un certificat reconnu nationalement.
- **Accéder à un autre niveau de poste** au sein de l'entreprise.
- **Gagner en qualification** pour faire face aux évolutions techniques et organisationnelles.

Le CQP par la VAE

Si vous êtes salarié depuis au minimum 3 ans sur un poste correspondant au CQP visé, vous pouvez faire une demande de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Vous pourrez ainsi obtenir une partie ou la totalité du CQP correspondant à votre expérience, sans passer par une formation.

Le CQP, mode d'emploi

J'informe mon entreprise que je souhaite m'engager dans une démarche qualifiante.



Je me positionne par rapport au niveau nécessaire pour le CQP.



Je suis un parcours de formation adapté pour progresser jusqu'au niveau du CQP.

Mon tuteur suit cette progression afin d'orienter ma formation au fur et à mesure.

et/ou

J'accède directement aux épreuves en faisant reconnaître mon expérience professionnelle.



Je suis prêt. Je passe les épreuves finales.



Le jury évalue mon travail et décide de m'attribuer ou non le CQP.

Le CQP et l'évaluation

TUTEUR

Évaluation par le tuteur centrée sur les activités : observation en situation de travail à l'aide de la grille tuteur ECIA.

FORMATEUR

Évaluation par le formateur centrée sur les connaissances et savoir-faire techniques :
- test informatique ECIA
- livret descriptif d'activités.

Délibération du jury

PROFESSIONNEL OU JURY

Évaluation par le jury centrée sur les savoirs, savoir-faire et attitudes à l'aide du guide du jury ECIA.

Et en cas d'échec...

En cas de validation partielle du CQP, vous conservez le bénéfice des modules validés durant 5 ans. Vous pouvez identifier les points à travailler et vous soumettre une nouvelle fois aux épreuves manquantes.